

COMPTE-RENDU RÉUNION DE TRAVAIL N°9 BARNEVILLE-CARTERET

RÉUNION DU 6 DÉCEMBRE 2012, 14H

Personnes présentes :

Pour la mairie :

M. BOUSSARD - Maire

M. LOUIS DIT GUERIN – Adjoint à l’urbanisme

M. DESPLANQUES – Adjoint aux affaires économiques, finances, tourisme et culture

MME. RAGOT – Secrétaire Générale

MME. BAJORSKI –Service Urbanisme

MME. PACARY- Service Environnement

...

Pour le bureau d’études PLANIS :

M. EON – Responsable de service

MME. FOUQUET – Chargée d’études

Déroulement de la réunion

Le bureau d’études PLANIS poursuit la présentation du diagnostic de la commune, entamé lors de la réunion précédente.

➤ **DEMOGRAPHIE ET HABITAT :**

« Un déclin démographique s’expliquant en partie par un solde naturel négatif »

Les élus s’interrogent sur la capacité du PLU à pouvoir infléchir la tendance du vieillissement de la population. Ils constatent que le plus grand frein à l’installation de jeunes ménages sur le territoire, est le prix du foncier élevé, et doutent de l’efficacité du PLU pour pouvoir enrayer ce phénomène. Ils souhaitent toutefois que le PADD fasse état de leur souhait de favoriser l’accueil de jeunes ménages et de diversifier le type de logements afin d’accueillir cette population.

Ils précisent à ce titre que 20 logements HLM sont actuellement en construction dans le bourg.

En termes de surfaces à prévoir pour l’urbanisation et de nombre de logements à réaliser, les élus souhaitent se référer aux préconisations du SCoT.

Pour ce qui de la fréquentation touristique, les élus reviennent sur le chiffre avancée par PLANIS qui fait état d’une population multipliée par 5 en période estival. Ils estiment ce chiffre trop faible par rapport à la réalité, et expliquent que des études ont montré une population estivale multipliée par 8 ou 10.

Ce point est important, car les élus souhaitent que la vocation touristique de la commune soit un élément important si ce n'est central de leur projet de développement.

- Secteurs à valoriser : secteur ancien du bourg de Barneville + rue des Ormes + village du Tôl + Les Rivières

➤ **AMELIORER L'ACCESSIBILITE DES LIEUX DE VIE ET DES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS :**

Les élus souhaitent améliorer l'accessibilité du territoire, en favorisant à la fois la création de liaisons douces mais aussi de liaisons accessibles aux véhicules motorisés.

Les élus font remarquer que dans le PADD du PLU actuel, des projets de liaisons avaient été mis en avant, et souhaitent que cela soit repris dans le présent projet.

Plusieurs liaisons qui seraient à étudier sont évoquées :

- **Pont avenue de la mer** : Ils expliquent que le pont avenue de la mer, subit une surfréquentation, et qu'une voie de contournement serait nécessaire pour désengorger la plage. Ils expliquent, que le pont ne peut toutefois pas subir de travaux d'élargissement qui permettrait de réaliser une voie de circulation douce en parallèle.

- **Desserte locale entre Carteret et Barneville-Plage (rue des Prés Salés)** : ils reprennent le projet de création d'une route de desserte locale entre Carteret et Barneville plage. Ce projet s'inscrirait dans la logique du développement du secteur du Casino, qui permettrait de relier ces 2 entités bâties plus facilement. Il est à préciser qu'une route de transit serait contraire à la loi littoral.

- **projet voie cyclable entre La Haye d'Ectot et Barneville-Carteret** : les élus tiennent au courant le bureau d'études qu'un projet de piste cyclable/voie douce est à l'étude entre La Haye d'Ectot et Barneville-Carteret. Cette voie passerait sous la VLO. (Le schéma d'aménagement pourra être demandé auprès de Mme Ragot).

- **voie douce entre le port américain et le port de plaisance**

- **passerelle rue du Pont-Rose pour accéder à la ZA et au supermarché depuis le bourg de Barneville**

Les élus soulignent qu'ils souhaiteraient étudier l'intérêt d'intégrer le projet d'aménagement global des plans de circulation au PADD.

➤ **DEVELOPPER L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN LIEN AVEC LE LITTORAL ET LES ZONES D'ACTIVITES :**

Les élus souhaitent que le PADD puisse exprimer leur forte volonté de favoriser et d'encourager un fort développement touristique.

Ils rappellent que le tourisme sur la commune est tourné vers le nautisme et les espaces naturels. C'est donc ce qu'il faut valoriser, tout en offrant les conditions de l'accueil de population.

Les élus souhaitent aussi que le PADD fasse état de leur souhait de conforter la vie culturelle sur la commune. C'est un levier important pour maintenir une population à l'année et offrir aux touristes une offre culturelle.

Poursuite du travail :

La prochaine réunion est fixée au 14 janvier à 14h. Elle permettra de voir les derniers points non abordés lors de cette présente réunion, et de synthétiser et hiérarchiser les éléments constitutifs du projet d'aménagement et de développement durables.